

La province qui plantait des arbres ?

Par Claude Villeneuve

COLLABORATION SPÉCIALE

Le monde scientifique s'entend sur le fait que l'application des accords de Kyoto sera insuffisante pour réduire ou même stabiliser la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Au mieux, les cinq premières années d'application du protocole (2008-2012) permettront-elles aux pays industrialisés de démontrer qu'il est possible de s'attaquer au problème. Il faudra dans un deuxième temps appliquer le protocole à des pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil et le Mexique, pour ne mentionner que ceux-là, qui sont aussi d'importants émetteurs de gaz à effet de serre et qui ne sont pas concernés par la première phase.

Voir à long terme

La maîtrise des émissions de gaz à effet de serre (GES) est en effet un projet mondial qui ne pourra se réaliser qu'à long terme. On peut s'attendre qu'à chaque période de 5 ans, les exigences du Protocole et le nombre de pays participants augmentent sans cesse jusqu'à ce que tout le monde soit engagé. D'ailleurs, il serait illusoire de penser que l'objectif de stabilisation pourra nous ramener à une concentration « normale » de GES autour de 300 parties par millions de CO₂ équivalent. Nous serons huit milliards de personnes sur la terre d'ici 2025 et tout ce beau monde est responsable d'une quantité grandissante d'émissions pour satisfaire ses besoins de consommation. La concentration historique de GES dans l'atmosphère va donc au moins doubler dans le prochain siècle, avec des effets prévisibles sur le climat mondial. Il reste à voir comment on peut travailler dès maintenant pour que ce doublement se produise en 2080 plutôt qu'en 2030.

Des choix, des technologies, des puits...

Bien sûr, les premiers pas devront être faits dans les pays industrialisés, grands consommateurs de produits pétroliers. Des choix de consommation, des technologies alternatives ou une plus grande efficacité énergétique seront nécessaires pour réduire l'intensité en carbone¹ de nos économies. Il ne faut pas s'illusionner toutefois, l'âge du pétrole n'est pas fini et, à la fois en raison de leurs aspects pratiques et du réseau mondial de distribution, les combustibles fossiles seront encore la principale source d'énergie à l'échelle planétaire en 2050. Le défi est de réduire la quantité que nous allons consommer pour chaque unité de production économique.

Il faudra prendre des actions sur tous les fronts et ne pas hésiter à investir à long terme, car le problème transcende notre génération. Par exemple dans le développement de nouvelles technologies permettant de réduire les émissions à la source, il ne faut pas hésiter à investir maintenant, quitte à avoir des résultats commerciaux dans dix ou quinze ans. Il faudra aussi mettre l'accent sur des moyens de séquestrer le carbone comme nous l'avons vu dans les deux articles précédents. À cet effet, les forêts nous offrent un potentiel fort intéressant puisqu'elles constituent des puits de carbone capables d'emmagasiner du CO₂ sur de très longues périodes, de l'ordre du siècle. L'utilisation durable des produits forestiers continue

¹ -L'intensité en carbone correspond à la quantité relative de gaz à effet de serre en équivalent CO₂ émis par dollar du PIB d'un pays donné.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Presse #15

de contribuer à la séquestration efficace du CO₂ atmosphérique pendant toute la durée de vie de ces produits, tant qu'ils ne sont pas brûlés.

Un exemple pour le Québec ?

Au Québec, la forêt boréale couvre un immense territoire de près de 560 000 kilomètres carrés. Ce territoire n'est pas couvert d'une forêt continue, bien sûr. Des découvertes récentes ont montré que les principales espèces de la forêt boréale (épinette noire, pin gris, peuplier faux tremble etc.) s'installent sur le territoire immédiatement après une perturbation. Toute situation qui empêche la forêt de se régénérer (manque de graines, feux successifs) enclenche un processus d'ouverture des forêts qui s'amplifie à chaque perturbation. Ce n'est donc pas le climat qui explique par exemple les forêts ouvertes dans le parc des Grands Jardins et dans beaucoup d'autres zones de la forêt boréale méridionale mais bien le hasard des perturbations qui ont affecté la forêt sur ces territoires. Il serait donc possible pour le Québec de travailler à planter une partie de ces zones immenses avec des espèces indigènes pour en densifier la forêt. On pourrait alors s'offrir des puits de carbone permettant ainsi de réduire nos futures émissions de gaz à effet de serre dans un plan d'action à long terme contre les changements climatiques.

On estime en effet à un million et demi d'hectares de territoire forestier facilement accessible qui pourraient faire l'objet d'une plantation pour fixer deux ou trois millions de tonnes de CO₂ à chaque année. Cela demanderait la plantation de trois milliards d'arbres, un projet qui pourrait facilement se réaliser dans la prochaine décennie. On pourrait alors commencer à calculer des crédits de carbone à partir de 2012, dans la deuxième phase d'application du protocole de Kyoto et par la suite tout au long du siècle. Ces nouvelles forêts devraient bien sûr être protégées contre le feu et les maladies pour continuer à fixer le carbone, mais leur présence permettrait d'augmenter les réserves forestières pour la fin du siècle. Par ailleurs, les crédits d'émissions ainsi gagnés seraient octroyés à chaque année au gouvernement du Québec qui pourrait les mettre en marché ou les attribuer à de nouvelles industries désireuses de s'implanter chez nous. En effet, selon la façon dont seront répartis les efforts de réduction des émissions entre les provinces et entre les secteurs industriels, il est probable que le Québec sera désavantagé par sa bonne performance déjà réalisée.

Le plan canadien de lutte aux changements climatiques fait place à 30 millions de tonnes de crédits de CO₂ pour les puits de carbone. Pourquoi le Québec n'en réclamerait-il pas sa quote-part ? Les possibilités de plantation sur le territoire de notre forêt boréale sont au moins du double ou du triple des surfaces évoquées plus haut. On peut donc penser que la forêt boréale pourrait nous dégager des marges de manœuvre de 5 à 10 millions de tonnes de crédits. C'est particulièrement important pour le Québec car nous avons peu de marges de manœuvre pour réduire nos émissions, contrairement aux autres provinces canadiennes qui utilisent beaucoup plus de combustibles fossiles que nous pour produire de l'électricité.

Un tel projet aurait des retombées intéressantes pour la création d'emplois dans les régions forestières du Québec, Gaspésie, Côte Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie et Abitibi-Témiscamingue, qui en ont bien besoin. Ainsi, on pourrait faire de la lutte aux changements climatiques une occasion de développement de l'économie tout en travaillant de concert avec Frédéric Back... Pourquoi pas?